

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MAI 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-cinq mai à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre QUET, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents :15 Nombre de conseillers absents : 0 Pouvoirs : 0

Étaient présents : BERTEAU Brigitte, CHAGNEAU Yves, DELCOURT Sophie, DESCHAMP Ludivine, DUPAS Joël, DURET Francette, FERNANDEZ Sandrine, GAILLARD Catherine, GASSION Serge, JOURDAN Jean-Charles, LAGRAVE Cyril, LEBRUN Nadine, MAZURIE Joël, PIGIER Sébastien, QUET Jean-Pierre

Date de Convocation : 15 Mai 2020

Date de Publication : 26 Mai 2020

Secrétaire de Séance : Monsieur PIGIER Sébastien

1 - INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre QUET, qui déclare les membres du conseil municipal cités ci-dessus présents installés dans leurs fonctions.

Monsieur Sébastien PIGIER a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L2121-15 du CGCT)

2 - ELECTION DU MAIRE

2-1 Présidence de l'assemblée

Madame Francette DURET plus âgées des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée (art L 2121-8 du CGCT) Elle a constaté que quinze membres étaient présents et que la condition de quorum était remplie.

Elle a ensuite invité le conseil municipal a procéder à l'élection du maire. Il est rappelé qu'en application des articles L2122-4 et L2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

2-2 Constitution du Bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs : Madame Sandrine FERNANDEZ et Monsieur Cyril LAGRAVE.

Il est fait appel à candidature pour le poste de Maire.

Monsieur Jean-Pierre QUET est candidat à la fonction de Maire de la commune.

2-3 – Déroulement du scrutin

Chaque conseiller municipal l'un après l'autre, s'est approché de la table de vote et a déposé lui-même son enveloppe dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Les bulletins et enveloppes déclarés nuls sont annexés au procès-verbal. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés.

2-4 Résultat du premier tour de scrutin

Nombre de votants : 15

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

2-5 – Proclamation de l'élection du maire

Monsieur Jean-Pierre QUET a été proclamé maire et immédiatement installé.

3 - ELECTION DES ADJOINTS

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre QUET le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

3-1 – Nombre d'adjoints :

Monsieur le Maire a indiqué qu'en application du Code général des Collectivités territoriales, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit 4 adjoints au maire.

Il est rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait à ce jour de 4 adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à 4 le nombre d'adjoints au maire de la commune.

3-2 – liste des candidats aux fonctions d'adjoint au maire.

Monsieur le maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Après en appel à candidature, les listes de candidats sont les suivantes :

Liste portée par Mme DURET Francette.

Il est constaté qu'une seule liste est déposée.

3-3 – Résultat du premier tour de scrutin

Nombre de votants : 15

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

3-4 – proclamation de l'élection des adjoints :

La liste de Mme DURET Francette ayant obtenu la majorité absolue, ont été élus en qualité d'adjoints au maire :

1er Adjoint : Madame DURET Francette

2ème Adjoint : Monsieur JOURDAN Jean-Charles

3ème Adjoint : Madame DELCOURT Sophie

4ème Adjoint : Monsieur CHAGNEAU Yves

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Monsieur le Maire donne lecture de la charte de l'élu local.

La séance est close à 21 h.

Délibérations prises en cours de séance :

2020/10 – Election du maire

2020/11 –Détermination du nombre de postes d'adjoints

2020/12 – Election des Adjoints

Le Maire
QUET J.P,

Le Secrétaire,
PIGIER Sébastien

DURET F,

JOURDAN J.C

DELCOURT S,

CHAGNEAU Y,

LEBRUN N,

MAZURIE J,

DUPAS J,

BERTEAU B,

GASSION S,

FERNANDEZ S,

LAGRAVE C,

GAILLARD C,

DESCHAMP,

Téléphone 05 57 24 32 33

Télécopie 05 57 24 30 90



Nombre de Conseillers	15	Date de convocation	15 Mai 2020
En exercice	15	Date de la séance	25 Mai 2020
Présents	15	Heure de la séance	20 h
Votants	15	Lieu de la séance	Salle Polyvalente
Quorums	8	Président(e) de séance	QUET Jean-Pierre

Secrétaire de séance ; Jean-Charles JOURDAN

MEMBRES DU CONSEIL	Présents	Absents	Absents excusés	Pouvoir	Signature
M. QUET Jean-Pierre, Maire	X				
Mme DURET Francette 1 ^{er} Adjoint	X				
M. JOURDAN Jean-Charles 2 ^{ème} Adjoint	X				
Mme DELCOURT Sophie 3 ^{ème} Adjoint	X				
M. CHAGNEAU Yves 4 ^e Adjoint	X				
Mme LEBRUN Nadine Conseiller Municipal	X				
M. MAZURIE Joël, Conseiller Municipal	X				
M. DUPAS Joël, Conseiller Municipal	X				
Mme BERTEAU Brigitte, Conseillère Municipale	X				
M. GASSION Serge Conseiller Municipal	X				
Mme FERNANDEZ Sandrine Conseillère Municipale	X				
Mr LAGRAVE Cyril Conseiller Municipal	X				
Mme GAILLARD Catherine, Conseillère Municipale	X				
Madame DESCHAMP Ludivine Conseillère Municipale	X				
Mr PIGIER Sébastien Conseiller Municipal	X				

